



*Assemblée générale 2022*

---

**EssilorLuxottica**

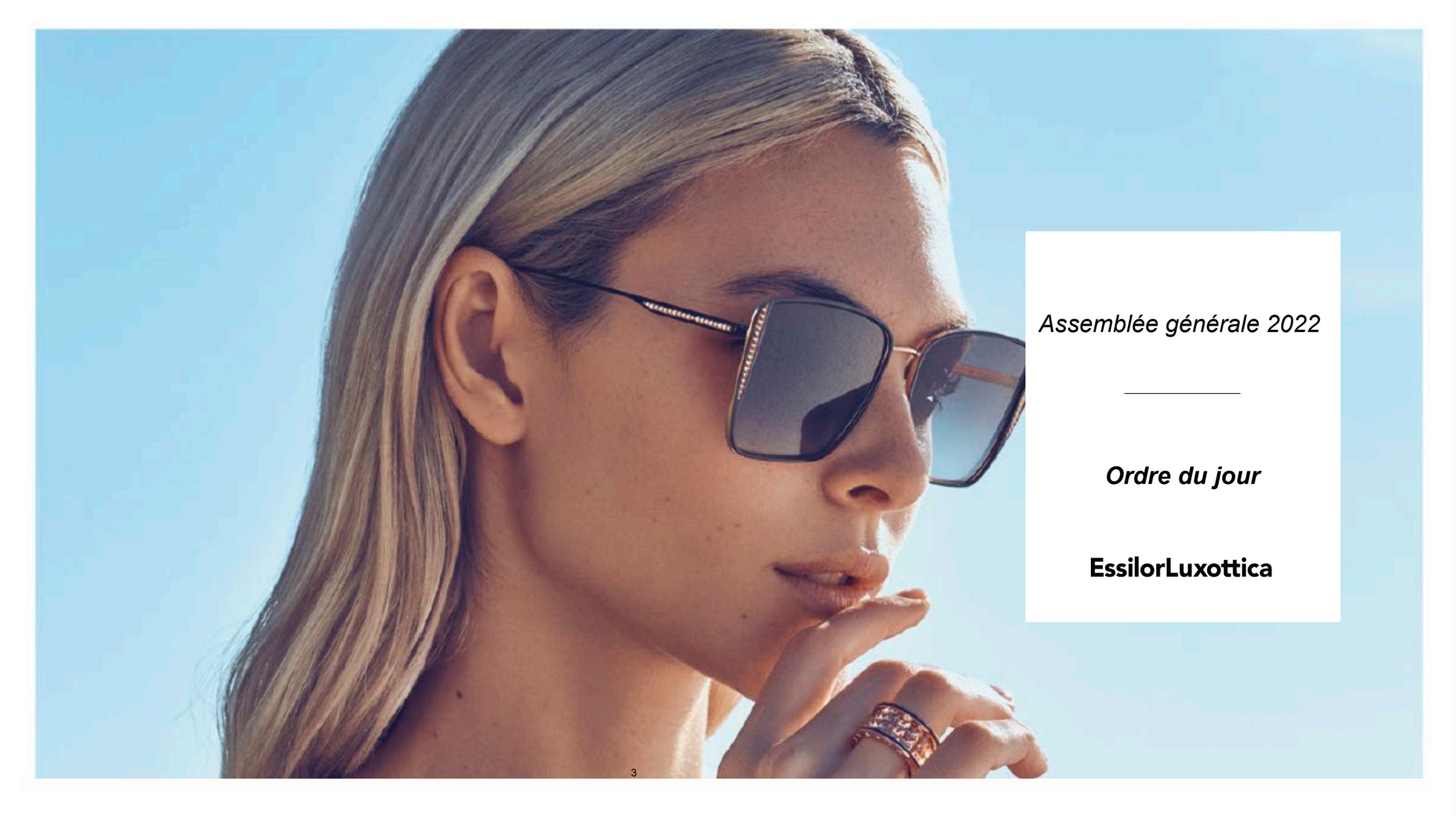


*Assemblée générale 2022*

---

**Alexander Lunshof**  
*General Counsel*

**EssilorLuxottica**



*Assemblée générale 2022*

---

***Ordre du jour***

**EssilorLuxottica**

# Ordre du jour

---

*Résolution 1*

**Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

*Résolution 2*

**Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

*Résolution 3*

**Affectation du résultat et fixation du dividende**

*Résolution 4*

**Ratification de la cooptation de Madame Virginie Mercier Pitre en qualité d'administratrice en remplacement de Madame Juliette Favre**

*Résolution 5*

**Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce**

*Résolution 6*

**Approbation du rapport sur la rémunération et les avantages de toute nature versés en 2021 ou attribués au titre du même exercice aux mandataires sociaux**

*Résolution 7*

**Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre dudit exercice à M. Leonardo Del Vecchio, Président du Conseil d'administration**

*Résolution 8*

**Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre dudit exercice à M. Francesco Milleri, Directeur Général**

# Ordre du jour

---

## Résolution 9

**Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre dudit exercice à M. Paul du Saillant, Directeur Général Délégué**

## Résolution 10

**Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2022**

## Résolution 11

**Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2022**

## Résolution 12

**Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2022**

## Résolution 13

**Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué pour l'exercice 2022**

## Résolution 14

**Autorisation à donner au Conseil pour procéder au rachat par la Société de ses propres actions**

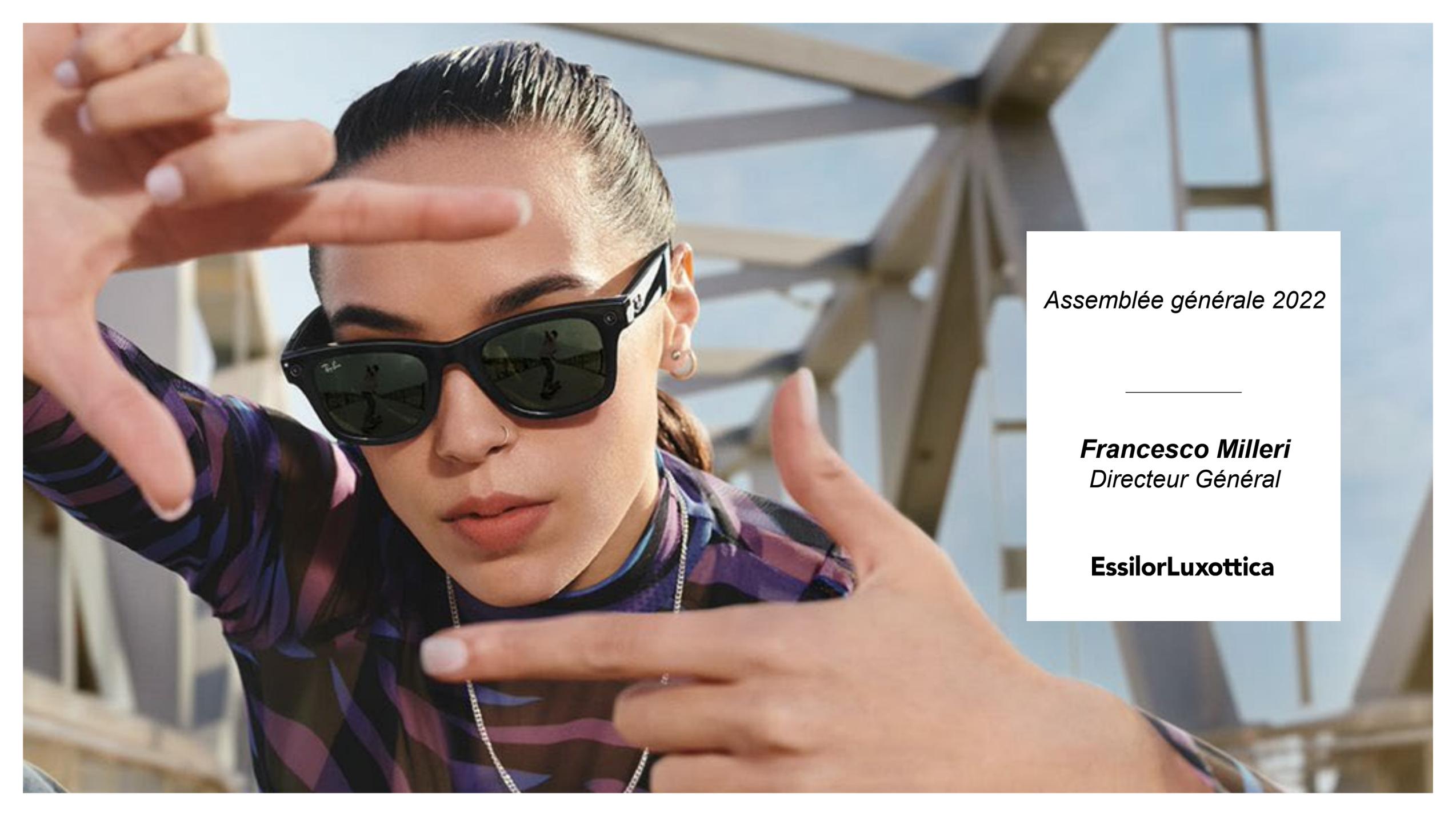
## Résolution 15\*

**Autorisation à donner au Conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues**

## Résolution 16

**Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

\* A titre extraordinaire.



*Assemblée générale 2022*

---

**Francesco Milleri**  
*Directeur Général*

**EssilorLuxottica**



*Assemblée générale 2022*

---

***Paul du Saillant***  
*Directeur Général Délégué*

**EssilorLuxottica**



*Assemblée générale 2022*

---

**Stefano Grassi**  
*Directeur Financier*

**EssilorLuxottica**

# Chiffres clés annuels et du quatrième trimestre 2021

---

- *Chiffre d'affaires publié du Groupe de 2021 en hausse de 20 % par rapport à 2019 et de 40 % par rapport à 2020.*
- ***Croissance** du chiffre d'affaires comparable de 7,4 % sur l'exercice annuel et de 11 % au T4 par rapport à 2019.*
- ***Meilleur trimestre de l'année**, chaque région réalisant un chiffre d'affaires supérieur à celui pré-pandémie.*
- ***Croissance à deux chiffres** en Amérique du Nord et en Amérique latine par rapport à 2019, accélération des lunettes de soleil.*
- *Le chiffre d'affaires de l'e-commerce a franchi la barre des 1,5 milliard d'euros sur l'année, +62 % à la fois par rapport au T4 et à l'année 2019.*
- *Résultat opérationnel ajusté pro forma à 16,1 % du chiffre d'affaires sur l'année.*
- *Génération de cash-flow libre à 2,8 milliards d'euros.*
- *Dividende proposé de 2,51 euros par action, en numéraire ou en actions (scrip dividend) à la discrétion des actionnaires.*

Les commentaires sur le chiffre d'affaires sont présentés à taux de change constants.

## Chiffres clés

---

<i>EssilorLuxottica hors GrandVision</i>	T4 2021	2021
<b>CROISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES VS 2019</b> À TAUX DE CHANGE CONSTANTS	<b>+11,8 %</b>	<b>+8,0 %</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ</b> EN % DU CHIFFRE D’AFFAIRES		<b>17,0 %</b>
 <i>EssilorLuxottica incluant GrandVision (pro forma)</i>		
<b>CROISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES VS 2019</b> À TAUX DE CHANGE CONSTANTS	<b>+11,0 %</b>	<b>+7,4 %</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ</b> EN % DU CHIFFRE D’AFFAIRES		<b>16,1 %</b>

## Réalisé 2021 vs perspectives

Hors GrandVision, à taux de change constant

	PERSPECTIVES 2021	RÉALISÉ 2021
<b>CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES VS 2019</b>	entre +5 % et +9 %	+8,0 %
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ VS 2019</b> EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	jusqu'à +100 points de base	+130 points de base

## Chiffre d'affaires comparable par zone géographique 2021 vs 2019

En millions d'euros	2021	2019	Variation à taux de change constants	Variation à taux de change courants
<b>Amérique du Nord</b>	<b>9 868</b>	9 220	+12,7 %	+7,0 %
<b>EMEA</b>	<b>7 953</b>	7 828	+3,7 %	+1,6 %
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>2 542</b>	2 616	-1,6 %	-2,8 %
<b>Amérique latine</b>	<b>1 136</b>	1 317	+10,4 %	-13,8 %
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>21 498</b>	<b>20 981</b>	<b>+7,4 %</b>	<b>+2,5 %</b>

## Chiffre d'affaires comparable par segment 2021 vs 2019

En millions d'euros	2021	2019	Variation à taux de change constants	Variation à taux de change courants
<b>PROFESSIONAL SOLUTIONS</b>	<b>10 399</b>	10 460	+4,9 %	-0,6 %
<b>DIRECT TO CONSUMER</b>	<b>11 099</b>	10 521	+9,8 %	+5,5 %
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>21 498</b>	<b>20 981</b>	<b>+7,4 %</b>	<b>+2,5 %</b>

# Compte de résultat consolidé ajusté

Vue excluant la contribution de GrandVision

En millions d'euros	2019 Vue hors GV	2021 Vue hors GV	Variation à taux de change constants	Variation à taux de change courants
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>17 390</b>	<b>17 851</b>	<b>+8,0 %</b>	<b>+2,7 %</b>
Coût des ventes	-6 715	-6 985	+8,7 %	+4,0 %
<b>Marge brute</b>	<b>10 675</b>	<b>10 866</b>	<b>+7,7 %</b>	<b>+1,8 %</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	61,4 %	60,9 %		
Charges opérationnelles	-7 862	-7 839	+4,3 %	-0,3 %
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>2 812</b>	<b>3 027</b>	<b>+16,9 %</b>	<b>+7,6 %</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	16,2 %	17,0 %		
Produits / (charges) financiers	-140	-102	-21,3 %	-27,3 %
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>2 672</b>	<b>2 925</b>	<b>+18,9 %</b>	<b>+9,5 %</b>
Impôts sur le résultat	-618	-729	+28,1 %	+17,9 %
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>2 054</b>	<b>2 196</b>	<b>+16,2 %</b>	<b>+6,9 %</b>
Part des minoritaires	-116	-136	+18,3 %	+17,9 %
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 938</b>	<b>2 060</b>	<b>+16,1 %</b>	<b>+6,3 %</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	11,1 %	11,5 %		

# Compte de résultat consolidé ajusté

Vue incluant la contribution pro forma de GrandVision

En millions d'euros	2021 Vue hors GV	GrandVision*	Eliminations et autres	2021 Vue Pro Forma
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>17 851</b>	<b>3 902</b>	<b>-256</b>	<b>21 498</b>
Coût des ventes	-6 985	-1 085	201	-7 869
<b>Marge brute</b>	<b>10 866</b>	<b>2 817</b>	<b>-55</b>	<b>13 628</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>60,9 %</i>	<i>72,2 %</i>		<i>63,4 %</i>
Charges opérationnelles	-7 839	-2 341	22	-10 157
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>3 027</b>	<b>476</b>	<b>-33</b>	<b>3 471</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>17,0 %</i>	<i>12,2 %</i>		<i>16,1 %</i>
Produits / (charges) financiers	-102	-42	0	-144
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>2 925</b>	<b>434</b>	<b>-32</b>	<b>3 327</b>
Impôts sur le résultat	-729	-120	9	-840
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>2 196</b>	<b>314</b>	<b>-23</b>	<b>2 487</b>
Part des minoritaires	-136	-32	0	-168
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>2 060</b>	<b>283</b>	<b>-23</b>	<b>2 319</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,5 %</i>	<i>7,3 %</i>		<i>10,8 %</i>

\* Présenté excluant la contribution des activités cédées / destinées à être cédées conformément aux accords de cessions avec les autorités de la concurrence dans le contexte de l'Acquisition GV.

# Perspectives long terme

Incluant GrandVision, à taux de change constants

---

## PERSPECTIVES LONG TERME

**CROISSANCE ANNUELLE DU CHIFFRE D’AFFAIRES 2022 – 2026**

**de l’ordre de 5 %**

**RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ 2026**

*EN % DU CHIFFRE D’AFFAIRES*

**19 - 20 %**

## Chiffre d'affaires comparable par zone géographique T1 2022 vs 2021

En millions d'euros	T1 2022	T1 2021	Variation à taux de change constants	Variation à taux de change courants
<b>Amérique du Nord</b>	<b>2 565</b>	2 216	+7,8 %	+15,8 %
<b>EMEA</b>	<b>2 054</b>	1 755	+18,0 %	+17,1 %
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>685</b>	639	+3,1 %	+7,3 %
<b>Amérique latine</b>	<b>302</b>	236	+21,2 %	+27,8 %
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>5 607</b>	<b>4 846</b>	<b>+11,5 %</b>	<b>+15,7 %</b>

*Chiffre d'affaires comparable en croissance de 11,5 %, toutes les régions positives.*

*Croissance à deux chiffres des régions EMEA et Amérique latine, Amérique du Nord toujours robuste.*

*Activité des lunettes de soleil : retour à un niveau normal, porté par les réouvertures et l'impulsion donnée par le luxe.*

*Bonne progression de l'optique portée par le portefeuille des verres de marque.*



*Assemblée générale 2022*

---

**Anurag Hans**  
*Head of Mission*

**EssilorLuxottica**

# Une mission puissante : les faits marquants de 2021

---

## Éliminer la mauvaise vision non corrigée en une génération

- Inscrire la santé visuelle au rang des priorités mondiales en matière de santé en misant sur des campagnes de mobilisation et de sensibilisation
- 1<sup>ère</sup> region officiellement déclarée sans mauvaise vision en Inde par le Ministère de la Santé en 2021
- Poursuite des avancées technologiques, notamment en ce qui concerne les outils de réfraction à faible coût, et des partenariats innovants pour maximiser notre impact.

Grâce à ces efforts et à la résilience des équipes d'EssilorLuxottica dans la gestion continue de la crise liée au Covid-19 sur les marchés clés :

**50mn**

de personnes ont fait  
**corriger leur vue**

**500mn\***

ont désormais un accès  
**durable à des soins visuels**

*\* Depuis 2013.*

**20 000**

emplois ont été créés  
grâce à la formation de  
**micro-entrepreneurs de la vision**

# ***OneSight EssilorLuxottica Foundation***

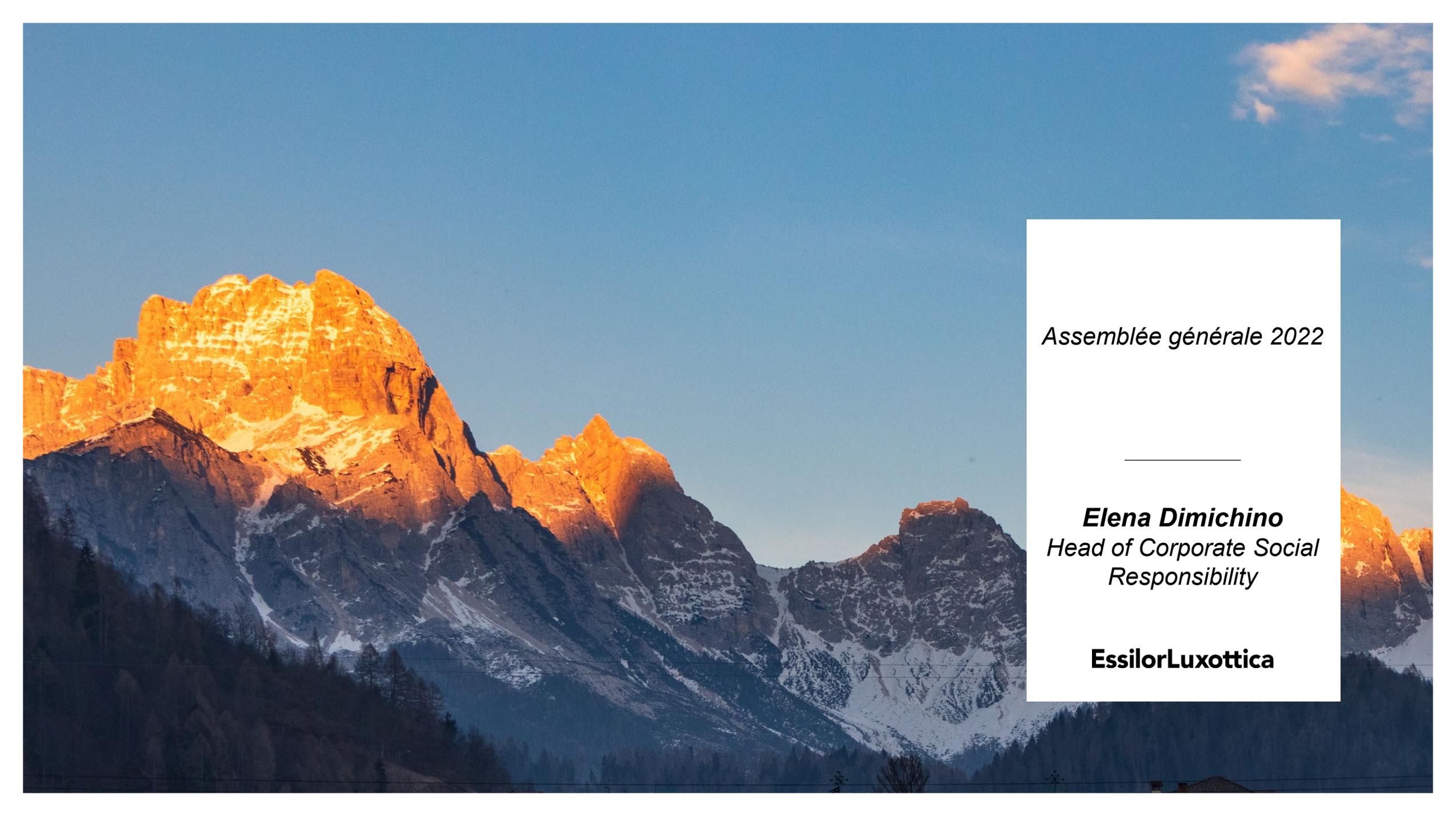
---

**Nouveau chapitre de la Mission d'EssilorLuxottica visant à aider chaque personne dans le monde à *mieux voir, mieux être.***

Signe de son engagement en tant que leader du secteur à éliminer le mal voir en l'espace d'une génération, EssilorLuxottica a consolidé l'ensemble de ses actions caritatives et de sensibilisation à travers le monde afin de créer des actions plus ciblées, susciter l'adhésion et maximiser son impact social.



**ONESIGHT**  
**EssilorLuxottica Foundation**



*Assemblée générale 2022*

---

***Elena Dimichino***  
*Head of Corporate Social  
Responsibility*

**EssilorLuxottica**

# ***Le développement durable au cœur de notre identité : Eyes on the Planet***

---

Lancement de **Eyes on the Planet**, premier programme de développement durable d'EssilorLuxottica, réaffirmant le lien étroit entre la mission du Groupe, sa politique de développement durable et sa stratégie d'entreprise.



## **Reconnaisances externes :**

- Amélioration du score MSCI ESG avec la note AA (Leader) et inclusion dans l'indice MSCI ESG, membre confirmé de la série d'indices FTSE4Good et des indices de durabilité STOXX
- Inclusion dans la liste des leaders 2022 du **Financial Times** en matière de diversité, dans la liste de Vision Monday des « *femmes les plus influentes du secteur de l'optique* » et dans l'indice d'égalité professionnelle.

# Eyes on the Planet

Cinq piliers de la démarche de développement durable permettant d'appréhender chacun des constituants de notre chaîne de valeur

## PILIERES

## ENGAGEMENTS

## ASPECTS ESSENTIELS

**Eyes on**  
*Carbon*

Atteindre la neutralité carbone dans nos opérations directes d'ici 2025, en commençant par l'Europe en 2023.

Neutralité carbone  
Résilience climatique  
Capital nature

**Eyes on**  
*Circularity*

Délaisser les matériaux d'origine fossile au profit de matériaux biosourcés et intégrer l'éco-conception dans tous nos développements de produits d'ici 2025.

Produits durables  
Gestion des déchets  
Normes relatives aux produits

**Eyes on**  
*World Sight*

S'appuyer sur notre expertise de la vision et notre capacité d'innovation pour éliminer la mauvaise vision d'ici 2050 et impliquer les communautés locales.

Sensibilisation et plaidoyer  
Innovation de rupture  
Points d'accès et citoyenneté d'entreprise

**Eyes on**  
*Inclusion*

Créer une culture de travail inclusive et un environnement sûr, où chacun peut s'épanouir, se sentir valorisé et continuer à apprendre.

Diversité et inclusion  
Développement et engagement des collaborateurs  
Santé, sécurité et bien-être

**Eyes on**  
*Ethics*

Garantir des conditions d'affaires et de collaboration éthiques et équitables afin de créer une valeur partagée avec nos parties prenantes.

Chaîne d'approvisionnement responsable  
Droits humains  
Éthique des affaires

# De la mise en place des fondements au déploiement mondial du programme *Eyes on the Planet*

En bonne voie pour notre **feuille de route neutralité carbone en 2025**, avec une première étape franchie en Italie et en France en 2021.

Vers une « boucle fermée », des **matériaux biosourcés** (partenariat avec Mazzucchelli 1849) au recyclage interne **certifié ISCC**.

L'apprentissage permanent avec **Leonardo**, la plateforme de formation innovante du Groupe dans le domaine de la santé visuelle, qui propose plus de 7 000 heures de contenu en 15 langues.

Une **chaîne de valeur éthique et responsable**, grâce aux standards et initiatives développement durable mis en oeuvre chez les fournisseurs.

**Eyes on the Planet** est un programme flexible et collaboratif qui mobilise toutes les parties prenantes.

## Priorités d'exécution et d'évolution :

- Finalisation de l'évaluation complète de l'empreinte carbone du Groupe
- Intégration du programme développement durable de GrandVision
- Élargissement de la base d'objectifs actuels
- Mise en valeur de la première édition de la Semaine du développement durable d'EssilorLuxottica, pour faire connaître davantage et partager les meilleures pratiques
- Mise en œuvre des engagements au niveau local.

**En savoir plus** : [www.essilorluxottica.com/sustainability](http://www.essilorluxottica.com/sustainability)



*Assemblée générale 2022*

---

**Andrea Zappia**  
*Président Comité des  
Nominations et des  
Rémunérations*  
**EssilorLuxottica**

## ***Initiatives en faveur de l'Ukraine***

---

### **Protection immédiate de nos collaborateurs et de leurs familles en Ukraine :**

- Maintien des rémunérations et paiement des bonus
- Soutien logistique et hébergement pour ceux ayant dû se réfugier en dehors de l'Ukraine
- Fourniture gratuite d'examen de la vue, de lunettes et de lentilles de contact aux réfugiés d'Ukraine.

### **Don de 4 millions d'euros à des organisations humanitaires respectées et reconnues :**

- 3 millions d'euros réunis grâce à la générosité des salariés, incluant la contribution financière du Groupe
- Don d'un million d'euros de la Fondation Leonardo Del Vecchio.



# Rémunération 2021 des mandataires sociaux

Rapport de rémunération - Pages 131 à 170 du Document d'enregistrement universel 2021 (Résolution 6)

	<b>Leonardo Del Vecchio</b> Président du Conseil (Résolution 7)	<b>Francesco Milleri</b> Directeur Général (Résolution 8)	<b>Paul du Saillant</b> Directeur Général Délégué (Résolution 9)
<b>Fixe</b>	500 000 €	1 402 244 €*	1 250 000 €
<b>Variable annuel à payer</b>	-	2 773 639 € (197,8 %)	2 472 500 € (197,8 %)
<b>Total</b>	500 000 €	4 175 883 €	3 722 500 €
<b>Actions de performance attribuées</b>	-	50 000 actions	35 000 actions

\* Correspond au prorata de 1 250 000 € du 1er Janvier au 21 mai 2021 et de 1 500 000 € du 22 mai au 31 décembre 2021.

Deux conditions de performance pour l'acquisition des actions :

- **Evolution du cours de l'action**
- **Comparaison à l'Euro Stoxx 50**

# Rémunération variable annuelle 2021

## Mandataires sociaux exécutifs

Poids	Objectif	Résultat %	Résultat pondéré %	Commentaires
50 %	<i>Bénéfice net par action ajusté</i>	<b>200 %</b>	<b>100 %</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation significative des marges (+16,1 %)</li><li>• Guidance revue à deux reprises</li></ul>
20 %	<i>Croissance du chiffre d'affaires</i>	<b>200 %</b>	<b>40 %</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rebond exceptionnel</li><li>• +8 % (par rapport à 2019)</li></ul>
20 %	<i>Réalisation des synergies</i>	<b>200 %</b>	<b>40 %</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création de valeur significative grâce aux synergies de revenus et de coûts</li><li>• Atteinte anticipée des objectifs de synergies</li></ul>
10 %	<i>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</i>	<b>178 %</b>	<b>17,8 %</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Investissement dans les énergies renouvelables</li><li>• Projets de reboisement à Agordo et à Jiangxi (Chine)</li><li>• Amélioration de l'efficacité énergétique des procédés de fabrication et des bâtiments existants</li></ul>
<b>Résultat global pondéré</b>			<b>197,8 %</b>	

# Politique de rémunération 2022 des mandataires sociaux

Rémunération des **membres du Conseil d'administration** plafonnée à 2 000 000 € (*Résolution 10*)

**Président du Conseil d'administration** → Rémunération fixe uniquement (500 000 €) (*Résolution 11*)

**Directeur Général** (*Résolution 12*) et **Directeur Général Délégué** (*Résolution 13*)

Aucune évolution par rapport à 2021

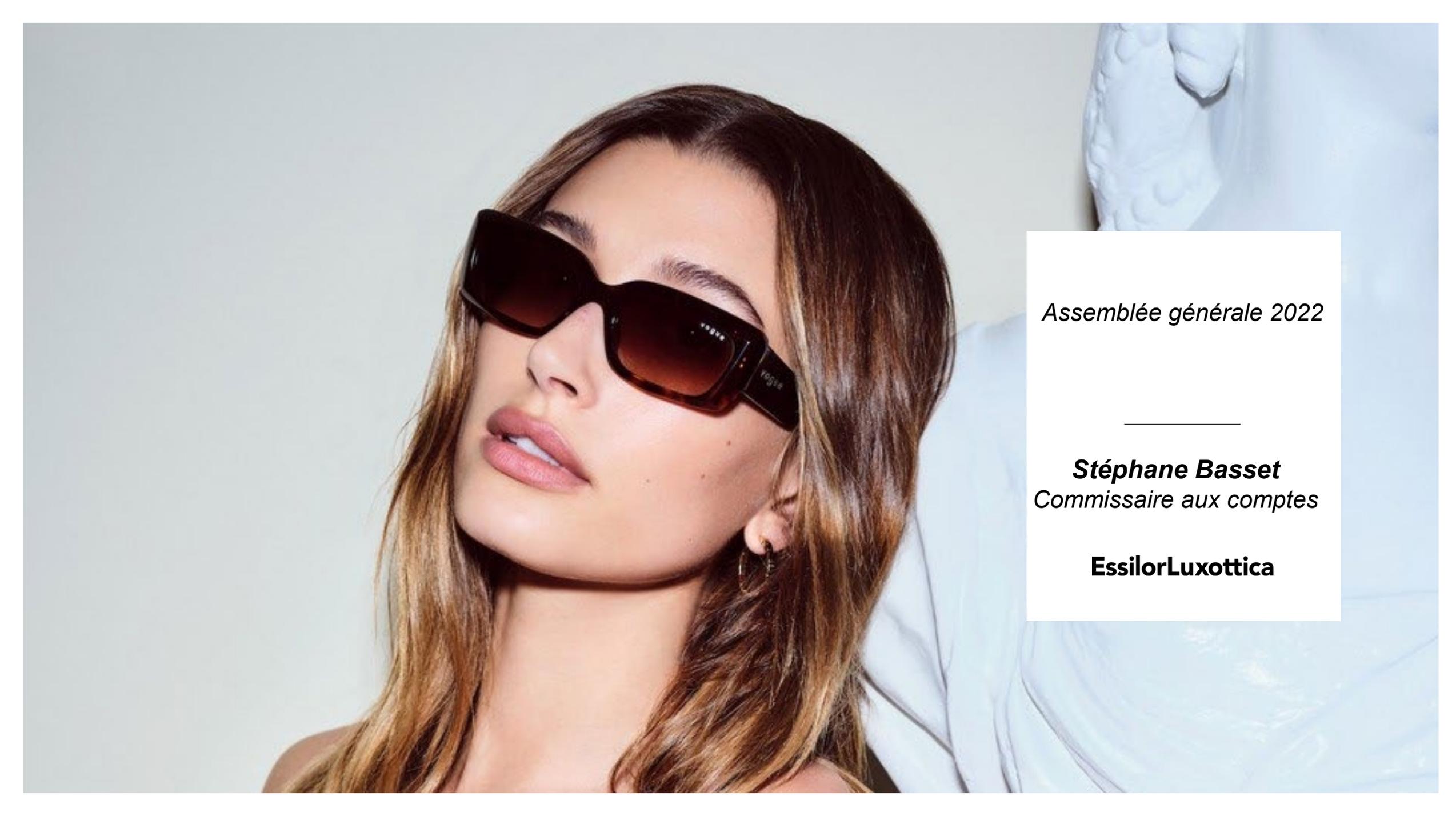
75 % lié à des conditions de performance exigeantes

	25 % Fixe	25 % Variable Annuel	50 % Actions de performance – Valeur IFRS
<i>Structure Cible</i>			
<i>Directeur Général</i>	1 500 000 €	1 500 000 €	50 000 Actions
<i>Directeur Général Délégué</i>	1 250 000 €	1 250 000 €	35 000 Actions

# Rémunération variable annuelle 2022

## Mandataires sociaux exécutifs

Objectif	Poids
Bénéfice net par action ajusté	40 %
Croissance du chiffre d'affaires	20 %
Résultat opérationnel ajusté	20 %
Maîtrise des frais généraux et administratifs	10 %
Responsabilité sociale et environnementale <i>Réduction des émissions de gaz à effet de serre / Valorisation des déchets</i>	10 %



*Assemblée générale 2022*

---

**Stéphane Basset**  
*Commissaire aux comptes*

**EssilorLuxottica**

# ***Rapport sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels***

## ***Certifications sans réserve***

---

### **Objectifs de notre mission : obtenir l'assurance raisonnable**

- Que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative
- Qu'ils sont conformes aux principes comptables applicables, réguliers et sincères, et
- Qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice et de la situation financière et du patrimoine en fin d'exercice.

### **Principes comptables applicables**

- Comptes consolidés : référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne
- Comptes annuels d'EssilorLuxottica S.A. : règles et principes comptables français.

### **Observation (comptes annuels)**

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.6 et 15.1 « Engagements de retraite, médailles du travail et assimilés » de l'annexe aux comptes annuels qui exposent l'incidence de l'application, à compter du 1er janvier 2021, de la recommandation ANC n°2013-02, modifiée le 05 novembre 2021, relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies.

*Pages 265 à 268 et 299 à 302 du Document d'enregistrement universel 2021.*

# ***Rapport sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels***

## ***Les points-clés de l'audit***

---

**Éléments qui ont nécessité une attention particulière au cours de notre audit et que nous avons jugés les plus importants :**

**Pour les comptes consolidés :**

- Évaluation de la juste valeur des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de l'acquisition de GrandVision
- Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles

**Pour les comptes annuels de EssilorLuxottica S.A. :**

- Evaluation des titres de participation.

Nos rapports sur les comptes comprennent, pour chacun de ces points-clés de l'audit, la description des risques identifiés et la réponse que nous y avons apportée.

*Pages 265 à 268 et 299 à 302 du Document d'enregistrement universel 2021.*

# Rapport sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

## Vérifications spécifiques

Informations	Nature et étendue de nos vérifications	Conclusion
Informations données dans le rapport de gestion	Sincérité et concordance avec les comptes annuels et consolidés	Pas d'observation à formuler
Déclaration de performance extra-financière*	Présence dans le rapport de gestion*	Pas d'observation à formuler
Informations prévus aux articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce	Présence dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise	Pas d'observation à formuler
Informations fournies sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux et sur les engagements consentis en leur faveur	Concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes	Attestation de l'exactitude et la sincérité
Informations relatives aux éléments que votre Société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange	Conformité avec les documents dont elles sont issues	Pas d'observation à formuler
Informations sur les délais de paiement clients / fournisseurs	Sincérité et concordance avec les comptes annuels	Attestation de sincérité et concordance

\* Les informations de cette déclaration font par ailleurs l'objet d'une vérification par PwC en tant qu'Organisme Tiers Indépendant (cf. pages 348 à 350 du Document d'enregistrement universel 2021).

Pages 265 à 268 et 299 à 302 du Document d'enregistrement universel 2021.

# Rapport spécial sur les conventions réglementées

---

## Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Accord de non-concurrence conclu le 21 mai 2021 entre votre société et Monsieur Francesco Milleri, Directeur Général. Cet accord a été approuvé par votre Conseil d'administration du 21 mai 2021.

- Obligation de non concurrence de 20 mois à compter de la date de cessation de son mandat
- Indemnité égale à 60 % de la rémunération brute (fixe + variable)

## Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

- Lettres d'adhérence par lesquelles certains administrateurs adhèrent à l'accord relatif à la gouvernance d'EssilorLuxottica

# ***Autres rapports et attestation***

---

## **Rapport sur les informations financières pro forma (page 275 du Document d'enregistrement universel)**

Contexte de préparation :

- Ces Informations Financières Pro Forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que le regroupement d'EssilorLuxottica et GrandVision aurait pu avoir sur le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la société EssilorLuxottica si l'opération avait pris effet au 1er janvier 2021.

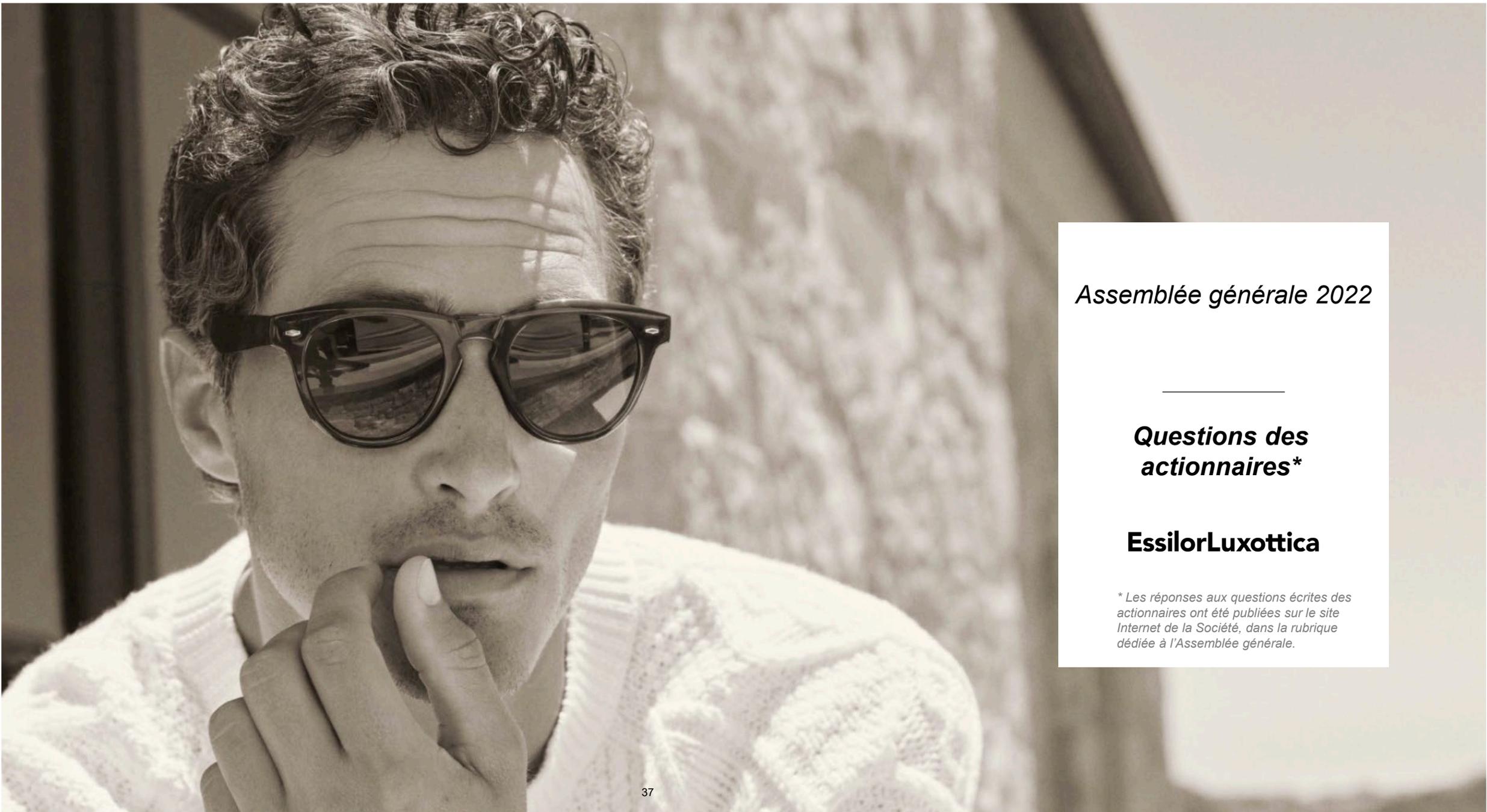
Conclusion :

- Les Informations Financières Pro Forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée
- Cette base est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur.

## **Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur des résolutions soumises à votre Assemblée Générale Extraordinaire**

- Rapport sur la réduction du capital (*15ème résolution*)
  - Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée

*Page 275 du Document d'enregistrement universel 2021.*



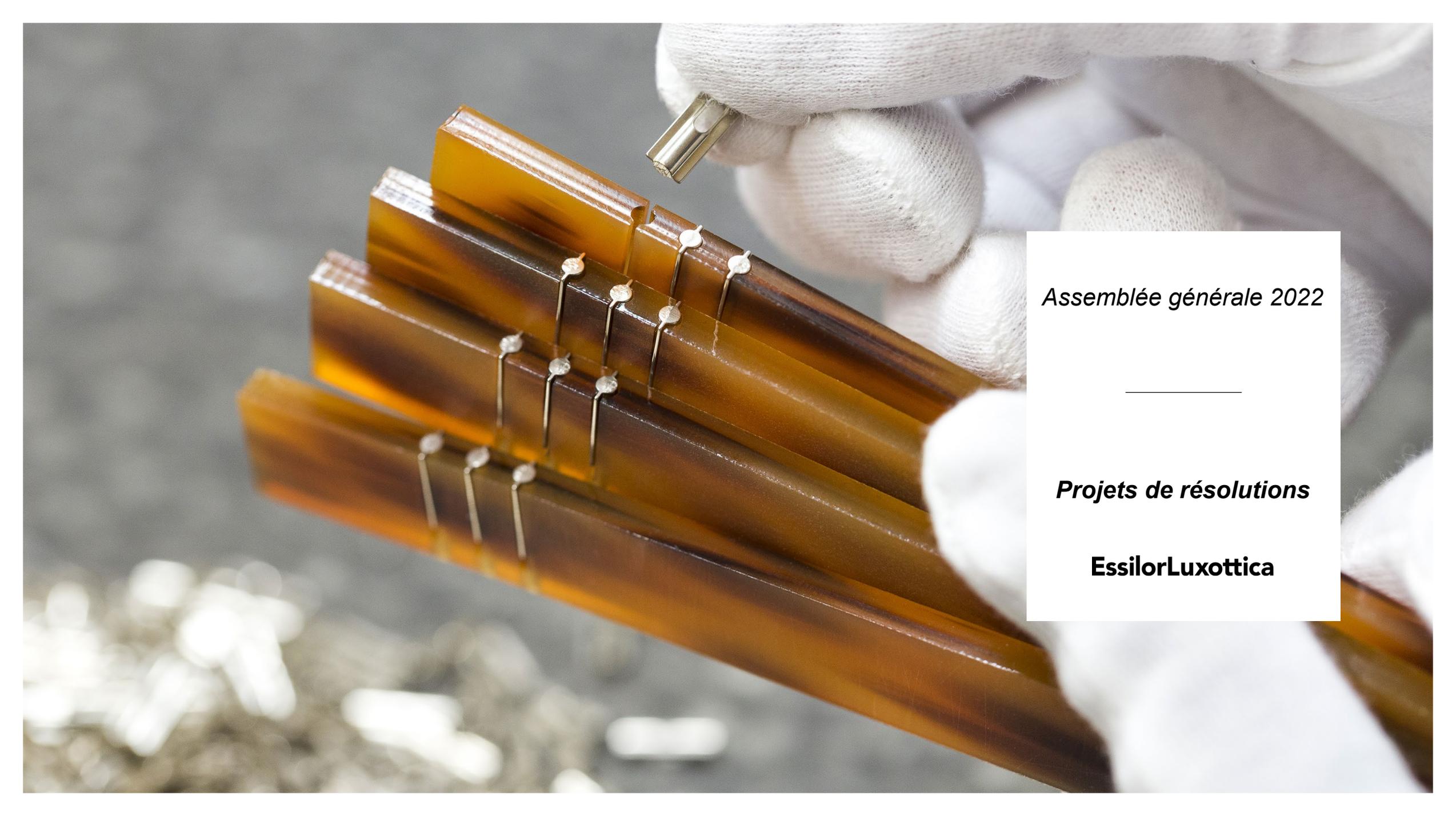
## *Assemblée générale 2022*

---

### **Questions des actionnaires\***

### **EssilorLuxottica**

*\* Les réponses aux questions écrites des actionnaires ont été publiées sur le site Internet de la Société, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale.*



*Assemblée générale 2022*

---

***Projets de résolutions***

**EssilorLuxottica**

# ***Première résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

## **Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

*La première résolution porte sur l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établis conformément aux normes comptables françaises, faisant apparaître une perte nette de 153 127 085,78 euros.*

## ***Deuxième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

### **Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

*La deuxième résolution porte sur l'approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant apparaître un résultat net de 1 613 106 milliers d'euros, dont part du Groupe 1 463 196 milliers d'euros.*

## ***Troisième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

### **Affectation du résultat et fixation du dividende**

*La troisième résolution porte sur l'affectation de la perte nette de l'exercice, s'élevant à 153 127 085,78 euros au compte « Report à nouveau » pour 109 072 euros et au compte « Autres réserves » pour le solde.*

*Un dividende de 2,51 € par action ordinaire est proposé. Les actionnaires se verront offrir la possibilité de recevoir le dividende en numéraire ou en actions nouvellement émises (dividende en actions).*

*Date de détachement (ex-date) : 30 mai 2022. Dividende mis en paiement le 21 juin 2022.*

## **Quatrième résolution**

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

### **Ratification de la cooptation de Madame Virginie Mercier Pitre en qualité d'administratrice en remplacement de Madame Juliette Favre**

*La quatrième résolution porte sur la ratification de la cooptation de Madame Virginie Mercier Pitre en qualité d'administratrice décidée par le Conseil d'administration en date du 20 janvier 2022, en remplacement de Madame Juliette Favre.*

## ***Cinquième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

**Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce**

*Comme indiqué dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes, seul un accord de non-concurrence entre EssilorLuxottica et Monsieur Francesco Milleri a été autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé*

## **Sixième résolution**

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

### **Approbation du rapport sur la rémunération et les avantages de toute nature versés en 2021 ou attribués au titre du même exercice aux mandataires sociaux**

*La sixième résolution a pour objet de soumettre à l'approbation des actionnaires les informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 I. du Code de commerce, incluant notamment la rémunération totale et les avantages de toute nature versés à raison du mandat au cours de l'exercice écoulé ou attribués à raison du mandat au titre du même exercice à l'ensemble des mandataires sociaux, y compris les mandataires sociaux dont le mandat a pris fin et ceux nouvellement nommés au cours de l'exercice 2021.*

## ***Septième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

**Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre dudit exercice à Monsieur Leonardo Del Vecchio, Président du Conseil d'administration**

*La septième résolution a pour objet de soumettre à l'approbation des actionnaires les éléments de la rémunération versée au cours de l'exercice 2021 ou attribuée au titre dudit exercice à Monsieur Leonardo Del Vecchio, Président du Conseil d'administration.*

## ***Huitième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

**Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre dudit exercice à Monsieur Francesco Milleri, Directeur Général**

*La huitième résolution a pour objet de soumettre à l'approbation des actionnaires les éléments de la rémunération versée au cours de l'exercice 2021 ou attribuée au titre dudit exercice à Monsieur Francesco Milleri, Directeur Général.*

## ***Neuvième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

**Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre dudit exercice à Monsieur Paul du Saillant, Directeur Général Délégué**

*La neuvième résolution a pour objet de soumettre à l'approbation des actionnaires les éléments de la rémunération versée au cours de l'exercice 2021 ou attribuée au titre dudit exercice à Monsieur Paul du Saillant, Directeur Général Délégué.*

## ***Dixième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

### **Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2022**

*La dixième résolution a pour objet de soumettre à l'approbation des actionnaires la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2022.*

*Le détail de l'ensemble de la politique de rémunération se trouve dans le Document d'enregistrement universel, chapitre 3, section 3.3.1.*

# ***Onzième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

## **Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2022**

*La onzième résolution a pour objet de soumettre à l'approbation des actionnaires la politique de rémunération applicable à Monsieur Leonardo Del Vecchio, Président du Conseil d'administration, pour l'exercice 2022.*

*Le détail de l'ensemble de la politique de rémunération se trouve dans le Document d'enregistrement universel, chapitre 3, section 3.3.1.*

## ***Douzième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

### **Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2022**

*La douzième résolution a pour objet de soumettre à l'approbation des actionnaires la politique de rémunération applicable à Monsieur Francesco Milleri, Directeur Général, pour l'exercice 2022.*

*Le détail de l'ensemble de la politique de rémunération se trouve dans le Document d'enregistrement universel, chapitre 3, section 3.3.1.*

## **Treizième résolution**

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

### **Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué pour l'exercice 2022**

*La treizième résolution a pour objet de soumettre à l'approbation des actionnaires la politique de rémunération applicable à Monsieur Paul du Saillant, Directeur Général Délégué, pour l'exercice 2022.*

*Le détail de l'ensemble de la politique de rémunération se trouve dans le Document d'enregistrement universel, chapitre 3, section 3.3.1.*

## **Quatorzième résolution**

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

### **Autorisation à donner au Conseil pour procéder au rachat par la Société de ses propres actions**

*La quatorzième résolution a pour objet d'autoriser la Société à procéder au rachat de ses propres actions dans le cadre des objectifs autorisés par la réglementation européenne et l'Autorité des Marchés Financiers tels que la livraison d'actions attribuées aux salariés, l'annulation d'actions afin de compenser la dilution consécutive aux augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou à l'attribution de stock-options ou d'actions de performance aux salariés du Groupe ainsi qu'en vue de la remise d'actions en échange ou en paiement d'opérations de croissance externe.*

*Prix d'achat maximum : 200 euros.*

## **Quinzième résolution**

*compétence de l'Assemblée générale extraordinaire*

---

**Autorisation à donner au Conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues**

*Autorisation d'annuler des actions de la Société acquises dans le cadre des programmes d'achats d'actions, dans la limite de 10 % du capital de la Société par période de vingt-quatre mois précédant l'annulation.*

# ***Seizième résolution***

*compétence de l'Assemblée générale ordinaire*

---

## **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

*La seizième résolution, qui est une résolution usuelle, permet d'effectuer les publicités requises par la loi à l'issue de l'Assemblée.*



*Assemblée générale 2022*

---

**EssilorLuxottica**